



Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
Office de l'intégration et de l'action sociale

Rathausgasse 1
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 78 11 (tél.)
+41 31 633 78 92 (fax)
info.ais.gsi@be.ch
www.be.ch/dssi

Programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS)

Résultats et évaluation 2023

Septembre 2024

Table des matières

1.	Évaluation des domaines de prestations.....	4
1.1	Programmes collectifs et emplois individuels	4
1.1.1	Insertion professionnelle (IP)	4
1.1.2	Perspectives d'insertion professionnelle (PIP)	6
1.1.3	Insertion sociale (IS)	9
1.1.4	Placement à l'essai (PE)	11
1.2	Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels	11
1.2.1	Examen des critères d'aptitude	11
1.2.2	Suivi	12
1.2.3	Modules individuels	12
2.	Emplois journaliers.....	12
3.	Collaboration	12
4.	Résumé	12

Synthèse

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration (DSSI) a recueilli les données de pilotage des programmes d'occupation et d'insertion proposés dans le cadre de l'aide sociale (POIAS) par le canton de Berne en 2023. Ces données permettent de vérifier les objectifs d'effet et les critères de qualité.

En 2023, 3137 personnes ont participé aux programmes collectifs et individuels (3434 en 2022). La proportion de personnes suisses est de 54 % et celle de personnes étrangères de 56 % (contre 55 % et 45 % en 2022). Dans ce contexte, le statut des personnes de nationalité étrangère n'est pas relevé. Les femmes ont occupé 39 % des places collectives et individuelles (42 % en 2022). Un peu plus de 10 % des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, alors que les plus nombreuses, soit 67 %, avaient entre 26 et 49 ans. En 2022, ces chiffres s'élevaient respectivement à 12 % et 63 %. La catégorie des 50 ans et plus, constituant 28 % des cas, a progressé légèrement par rapport à l'année précédente (26 %).

Les objectifs de 25 % en matière de taux de placement dans l'insertion professionnelle (IP) et de 18 % dans les perspectives d'insertion professionnelle (PIP) ont encore une fois été réalisés. Plus de la moitié des personnes ayant participé à un programme IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. Le taux de placement dans l'IP s'est établi à 71 %, ce qui représente une progression de 5 % par rapport à l'année précédente. Dans les PIP, cette proportion a atteint plus de 32 %. En nombres absolus, 193 des 270 personnes ayant participé aux programmes IP ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris, contre 227 sur 343 en 2022), tandis que 293 des 909 personnes inscrites aux programmes PIP ont pu en obtenir un (postes à durée déterminée et places d'apprentissage inclus, contre 353 sur 1163 en 2022). Les taux de placement ont continué de croître, avec une moyenne 2023 de 35 %¹ (29 % en 2022) pour l'ensemble des programmes collectifs et individuels (IP, PIP et insertion sociale, y compris prestations de placement).

En 2023, 6173 personnes ont participé au programme du domaine de prestations Examen des critères d'aptitude (y compris examen approfondi), placement, suivi et modules individuels (5565 en 2022). Cette augmentation est notamment due au fait que depuis 2023, une part plus importante du crédit total peut être utilisée pour ce domaine de prestations. En ce qui concerne les placements à l'essai (PE), 123 personnes ont participé au programme en 2023, dont 91 % étaient des hommes. Les trois objectifs d'effet définis par la DSSI pour les PE n'ont été que partiellement réalisés en 2023.

Durant l'année sous revue, 198 personnes ont pris part au programme d'emplois journaliers proposé par la section bernoise de l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO Berne), soit le même nombre que l'année précédente. 39 782 heures de travail ont été effectuées (40 283 heures en 2022).

¹ Des comptages à double sont possibles (les participantes pouvant aussi être pris en compte dans les prestations de placement).
POIAS : résultats et évaluation 2023

1. Évaluation des domaines de prestations

En 2023, les huit partenaires stratégiques se sont réparti un crédit d'environ 28 millions de francs pour les programmes d'occupation et d'insertion (montant brut, avant compensation des charges, y compris la contribution au programme d'emplois journaliers).

Les chiffres relatifs aux POIAS ont fait l'objet d'un formulaire de rapport détaillé rempli par tous les partenaires stratégiques et évalué par l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS). Le présent rapport commente les résultats de l'année 2023. Les données portent en particulier sur le profil des participantes et participants, les motifs de sortie, les taux de placement et la qualité des programmes.

Étant donné que le formulaire de rapport est revu et adapté chaque année, il n'est pas toujours possible de comparer le résultat de l'année examinée avec celui des années antérieures. Les résultats sont des nombres entiers, ce qui peut conduire à des différences d'arrondi. Seuls certains changements par rapport à l'année précédente sont évoqués.

Les POIAS sont divisés en deux domaines de prestations. Le premier correspond aux programmes collectifs et individuels, qui comprennent les produits suivants : travail et qualification visant l'insertion professionnelle (IP), stabilisation avec perspectives d'insertion professionnelle (PIP), insertion sociale (IS) et placements à l'essai (PE). En 2023, 3137 personnes (3434 en 2022) ont participé aux programmes collectifs et individuels (PE non compris), ce qui représente une occupation de 733 places annuelles en équivalents plein temps (819 en 2022). Ces offres sont présentées plus en détail au point 1.1. Le second domaine de prestations recouvre l'examen des critères d'aptitude, le placement, le suivi et les modules individuels. En 2023, 6173 personnes y ont participé (4161 en 2022). Le point 1.2 contient davantage d'informations à ce sujet.

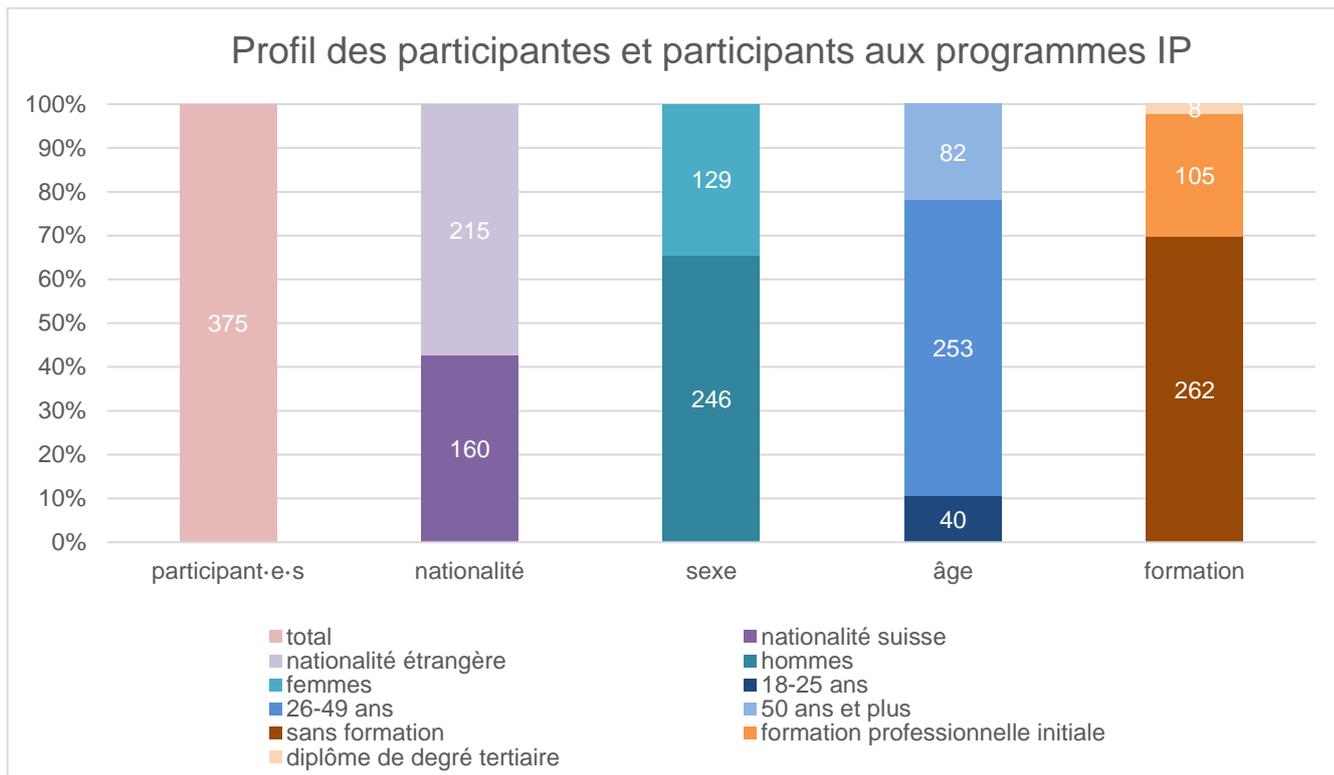
Dans le cadre des POIAS, des emplois journaliers sont en outre proposés pour tout le canton de Berne en vue de promouvoir l'insertion sociale et de fournir des possibilités de revenus. En 2023, 198 personnes ont participé à ce programme, accomplissant au total 39 782 heures de travail (également 198 personnes pour 40 283 heures en 2022). Ce programme, ainsi que les chiffres qui s'y rapportent pour l'année 2023, sont exposés plus en détail au point 2.

1.1 Programmes collectifs et emplois individuels

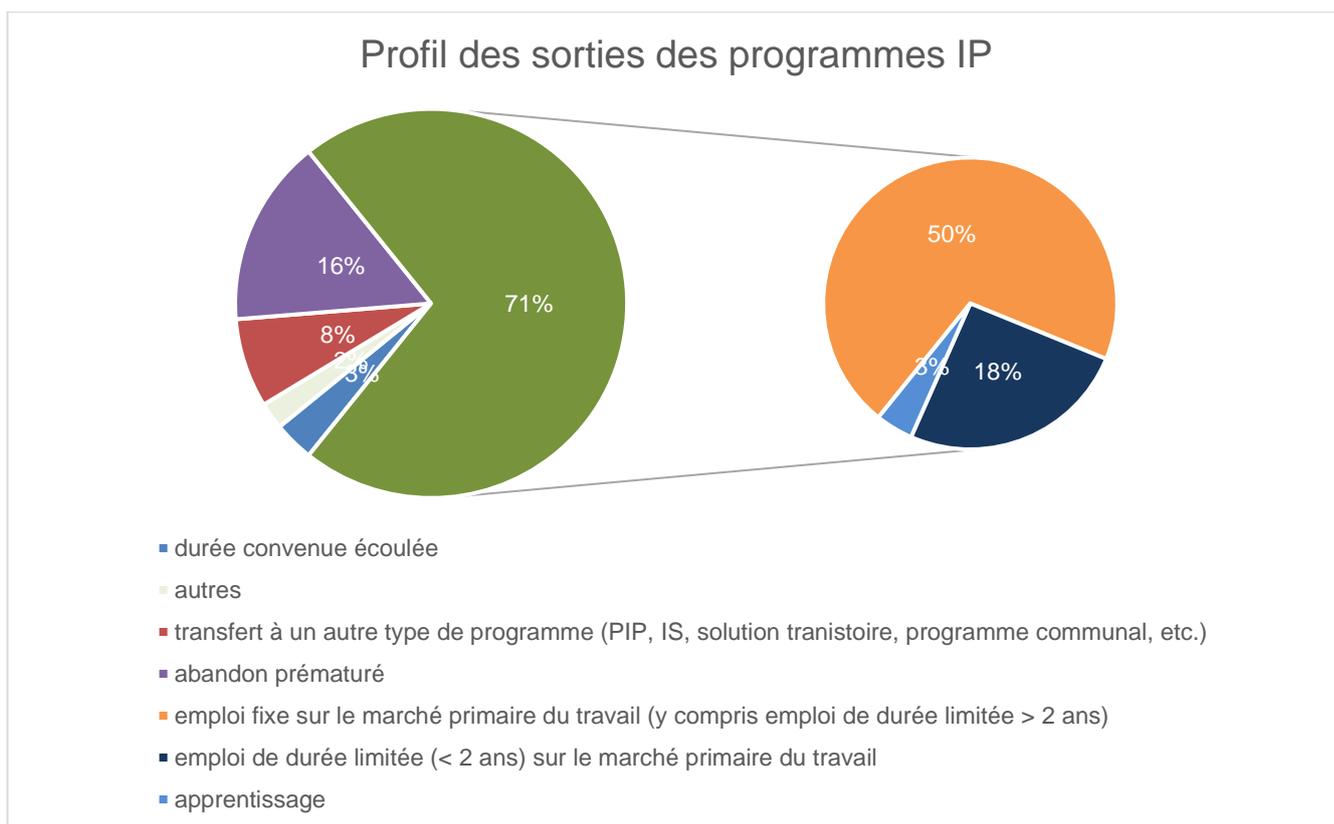
1.1.1 Insertion professionnelle (IP)

En 2023, 375 personnes ont participé aux programmes IP (442 en 2022). Voici le profil des participantes et participants :

- 43 % de nationalité suisse, 57 % de nationalité étrangère ;
- 34 % de femmes (35 % en 2022), 66 % d'hommes ;
- 70 % sans titre professionnel (70 % en 2022), 28 % avec formation professionnelle et 2 % avec diplôme tertiaire (6 % en 2022) ;
- Un peu plus de 11 % âgées de 18 à 25 ans (11 % en 2022), 67 % de 26 à 49 ans (71 % en 2022), 22 % de 50 ans ou plus (18 % en 2022).

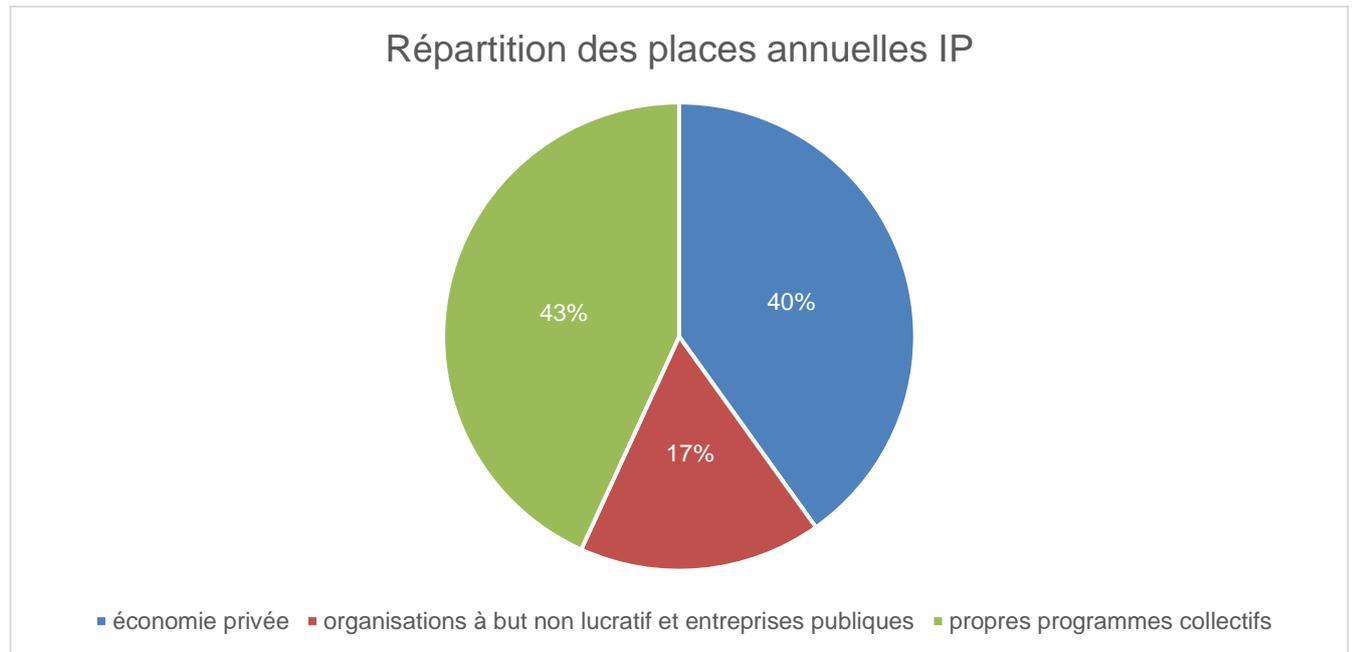


En général, la participation aux programmes est limitée à six mois, mais elle peut être prolongée jusqu'à une année. Sur les 270 personnes (soit 72 % du total) qui sont sorties du programme ou l'ont abandonné en 2023, 193 ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris). Cela équivaut à un taux de placement de 71 % (66 % en 2022), qui représente plus du double de la valeur cible fixée par la DSSI (25 %). 8 % des sorties sont dues au passage à un autre type d'offres et 16 % aux abandons.



Outre l'insertion professionnelle, les objectifs d'effet des programmes IP comprennent le renforcement des aptitudes personnelles et l'acquisition des connaissances linguistiques nécessaires au travail.

Sur les 65,15 places annuelles IP occupées en 2023 (119,5 en 2022), 40 % l'étaient dans l'économie privée (57 % en 2022), 17 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques (11 % en 2022), et 43 % dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques (32 % en 2022).



Au total, 27 693 jours de mesures d'insertion professionnelle ont été effectués dans les programmes IP (31 078 en 2022), pour une durée moyenne de 86 jours par personne participante, à un taux d'occupation moyen de 84 %.

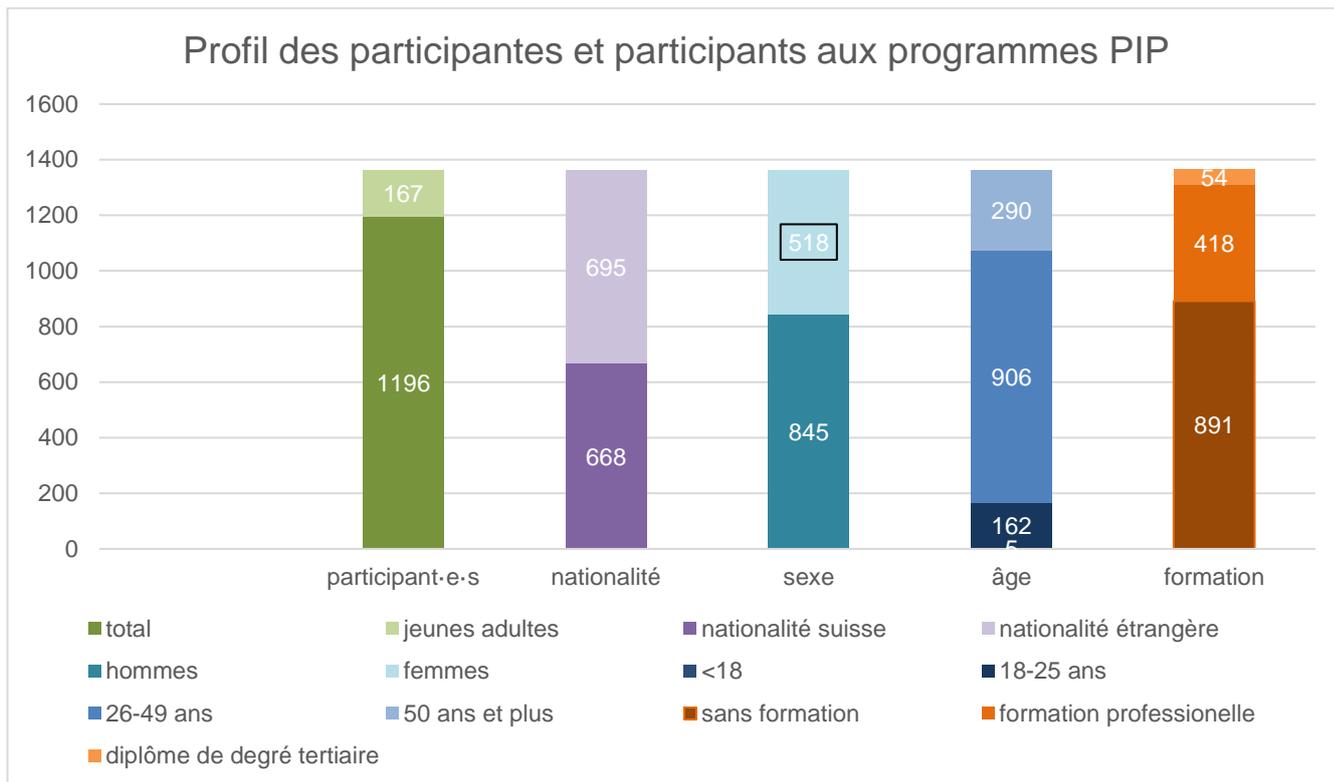
1.1.2 Perspectives d'insertion professionnelle (PIP)

La plupart des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes sont assignés aux programmes PIP. Pour cette raison, des données supplémentaires concernant ce groupe ont été relevées.

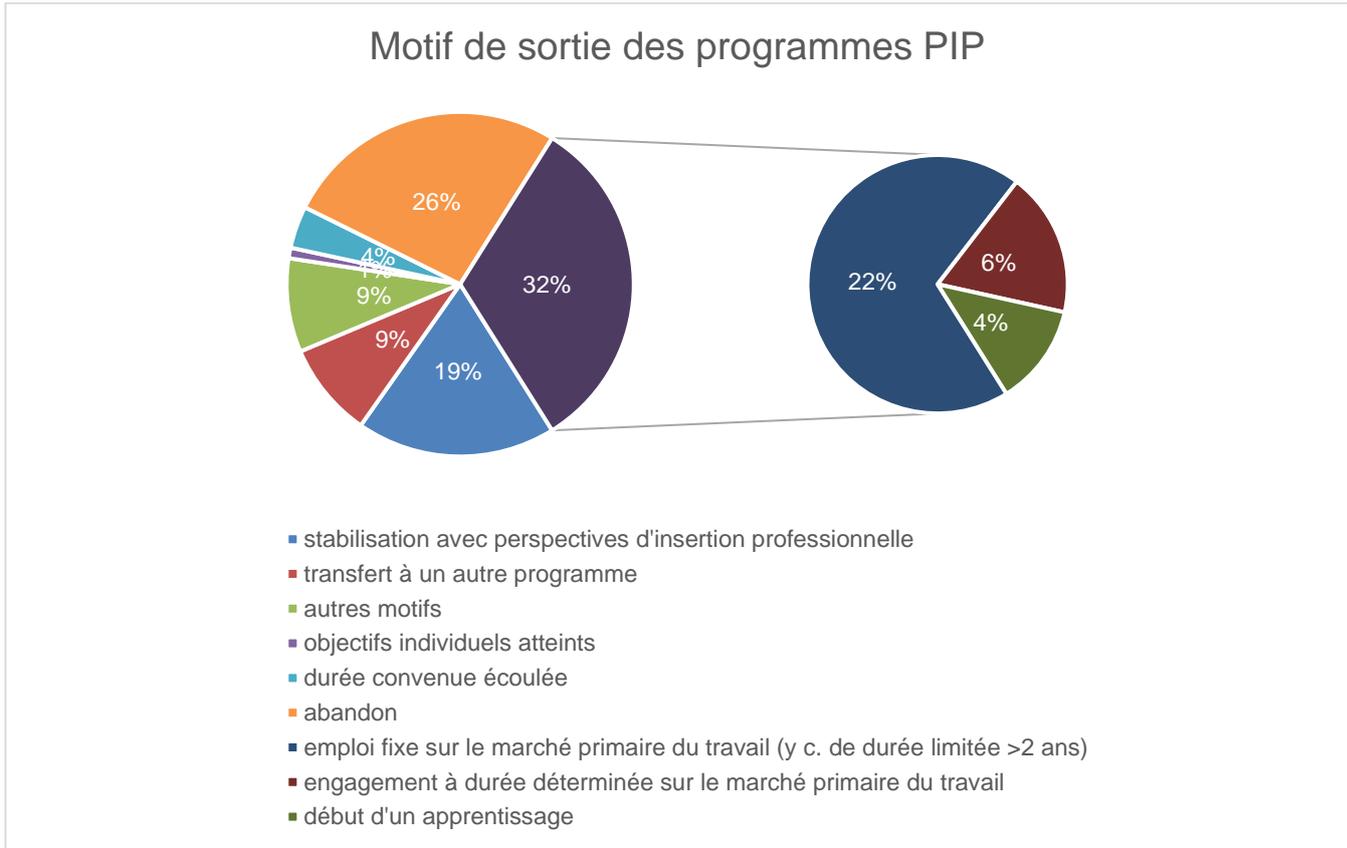
Au total, 1363 personnes (1446 en 2022) ont participé à un programme PIP en 2023, dont 983 l'ont entamé cette année-là. Le nombre d'adolescentes et adolescents et jeunes adultes s'est élevé à 167, soit 12 %.

Parmi l'ensemble des participantes et participants figurent

- 51 % de personnes de nationalité suisse, 49 % de nationalité étrangère ;
- 38 % de femmes (47 % en 2022), 62 % d'hommes ;
- 31 % de personnes ayant achevé une formation initiale et 4 % une formation dans le secteur tertiaire ;
- 0,4 % de personnes (5 personnes) n'ayant pas encore 18 ans, 12 % de personnes âgées de 18 à 25 ans, 66 % de personnes âgées de 26 à 49 ans et 21 % de personnes ayant 50 ans ou plus.

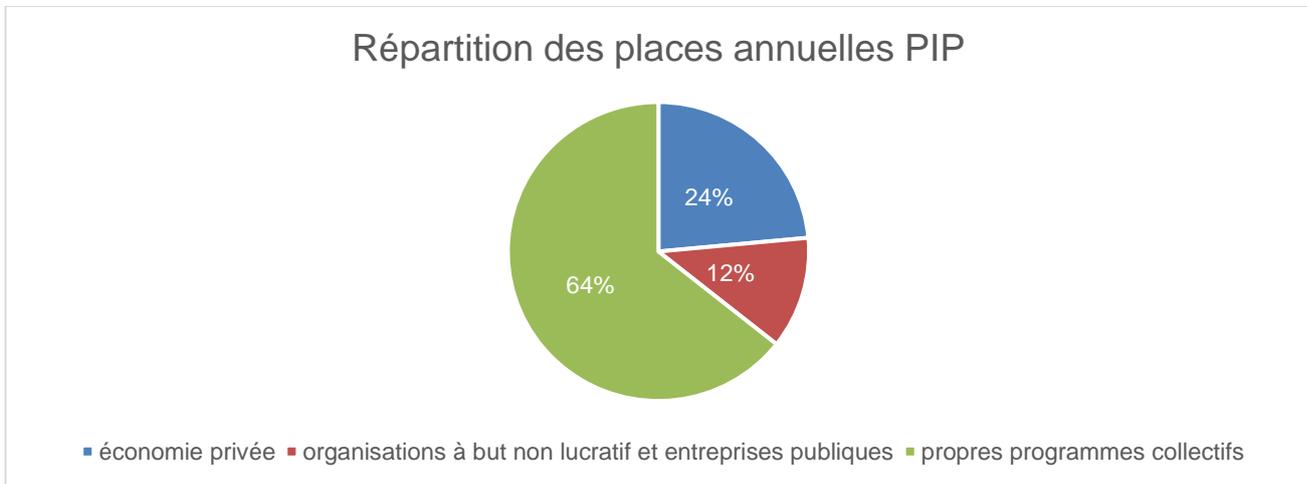


La durée de participation aux programmes PIP, limitée à six mois, peut être prolongée si nécessaire. En 2023, 909 personnes, soit 67 % des participantes et participants (80 % en 2022), ont terminé le programme. S'agissant des motifs de sortie, 32 % des personnes (30 % en 2022) ont quitté le programme parce qu'elles ont trouvé un travail (emplois à durée déterminée et apprentissages compris). La valeur cible de 18 % a donc à nouveau été dépassée. Les autres raisons de sortie sont l'abandon (dans près de 27 % des cas) et la mise en place d'une solution de raccordement (19 %).



Le taux de placement des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes s'élève à 38 % (30 % en 2022). Près de 36 % des personnes de moins de 25 ans qui sont sorties du programme (39 % en 2022) l'ont abandonné en cours de route, 9 % l'ont quitté pour une autre raison (déménagement, maladie, etc.), 10 % ont intégré une offre d'accès facile et ont passé dans un autre programme. Les adolescentes et adolescents et jeunes adultes restants ont réalisé les objectifs fixés ou sont parvenus au terme de la durée convenue du programme.

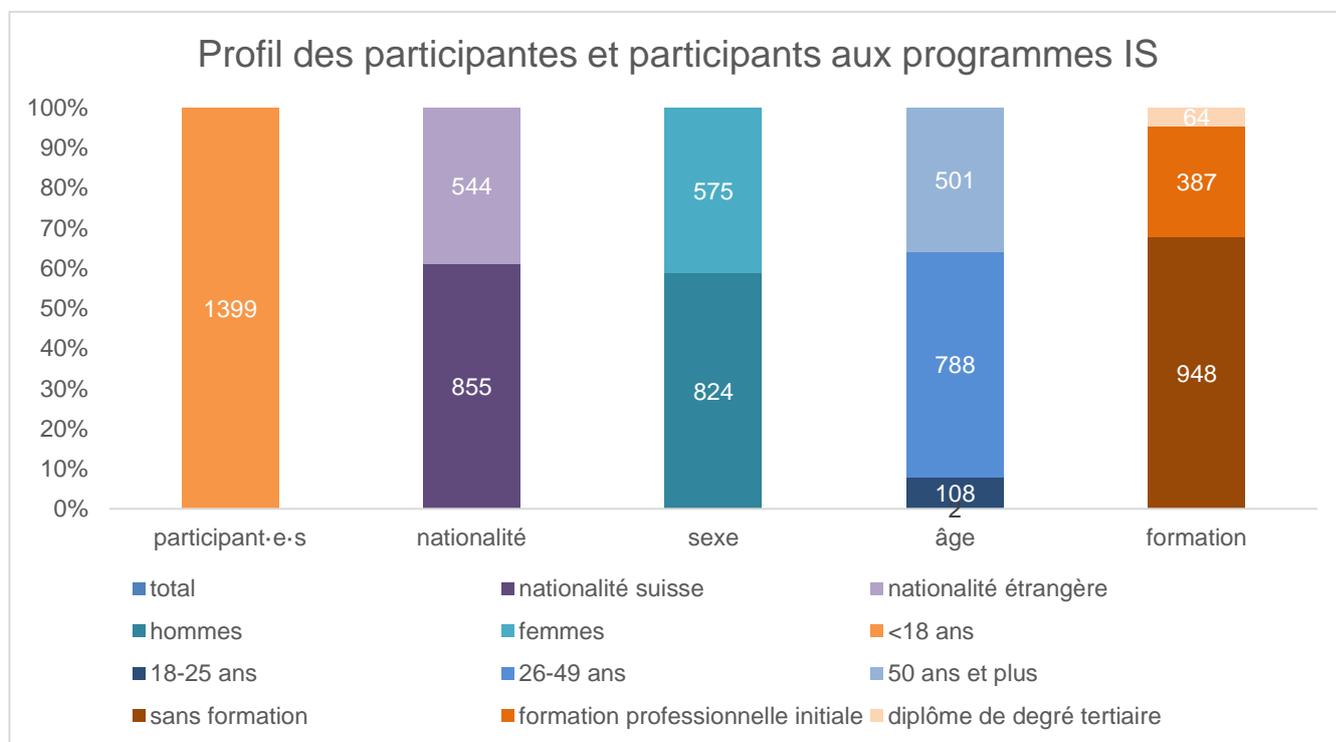
En 2023, dans les programmes PIP, 302 places annuelles ont été occupées, dont 24 % dans l'économie privée, 12 % dans les organisations à but non lucratif et les entreprises publiques et 64 % (74 % en 2022) dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 70 % et la durée moyenne de participation à 84 jours, soit un niveau légèrement supérieur à celui de l'année précédente (82 jours).



1.1.3 Insertion sociale (IS)

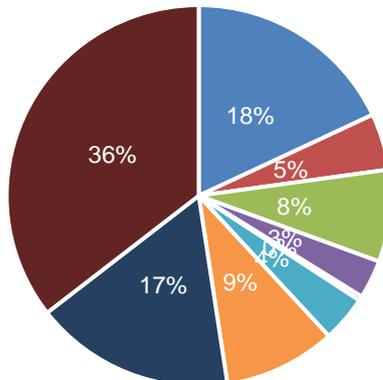
Au total, 1399 personnes ont participé aux programmes d'insertion sociale (1546 en 2022), dont 767 pour la première fois. La participation aux emplois de niche durables des programmes d'insertion sociale a progressé pour s'établir à 21 % (18 % en 2022). Voici le profil des participantes et participants :

- 61 % des personnes étaient de nationalité suisse et 39 % de nationalité étrangère.
- 41 % étaient des femmes et 59 % des hommes.
- 8 % des personnes étaient âgées de 18 à 25 ans, 56 % de 26 à 49 ans et 36 % de 50 ans ou plus. Deux personnes (qui ne sont pas visibles dans le diagramme suivant) avaient moins de 18 ans.
- 28 % des personnes étaient au bénéfice d'une formation professionnelle initiale, alors que près de 5 % possédaient un diplôme du secteur tertiaire.



En 2023, 794 personnes (près de 57 % du total) sont sorties du programme (58 % en 2022). 47 % d'entre elles l'ont achevé de manière régulière (52 % en 2022). Ce résultat, légèrement en deçà de l'objectif de 60 % défini par la DSSI, est lié, d'une part, au fait que les exigences sont trop élevées ou irréalistes pour ce type de programme et, d'autre part, à différents facteurs supplémentaires (retraite, décès, déménagement, etc.). Quant aux abandons, ils représentaient près de 36 % du total des sorties (32 % en 2022).

Motifs de sortie des programmes IS

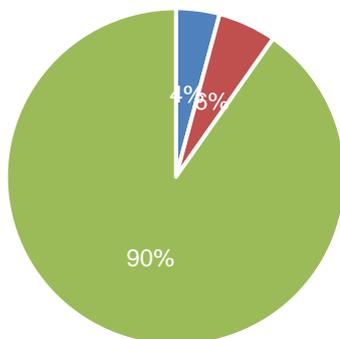


- passage à une autre catégorie de programme POIAS (PIP, IP)
- passage à une autre catégorie (programmes d'insertion communaux, programmes d'emplois journaliers)
- emploi fixe sur le marché du travail (y c. de durée limitée > 2 ans)
- engagement de durée déterminée sur le marché du travail
- apprentissage
- durée convenue écoulée
- stabilisation sociale
- autres motifs
- abandon

L'objectif de deux entretiens d'évaluation annuels par personne a été dépassé en 2023, avec en moyenne trois entretiens par personne (comme en 2022).

Sur les 325 places annuelles occupées dans les programmes d'insertion sociale (386 en 2022), 90 % l'ont été dans les programmes collectifs des partenaires stratégiques, 6 % dans les entreprises à but non lucratif et les entreprises publiques et 4 % dans l'économie privée. Le taux d'occupation moyen s'est élevé à 53 % pour une durée moyenne de 112 jours par personne (116 en 2022).

Répartition des places annuelles IS



- économie privée
- organisations à but non lucratif et entreprises publiques
- propres programmes collectifs

1.1.4 Placement à l'essai (PE)

Les PE permettent de déterminer la volonté de collaboration, l'aptitude au travail et la motivation des bénéficiaires de l'aide sociale. Ils interviennent en cas de soupçon d'abus de l'aide sociale. Durant la mission, un salaire est versé en lieu et place de l'aide sociale. En principe, seules les personnes ayant exécuté leur mission avec succès, c'est-à-dire ayant satisfait aux exigences du contrat de travail, peuvent percevoir – ou continuer de percevoir – l'aide sociale.

200 personnes étaient inscrites pour un PE en 2023 (personnes assignées durant l'année sous revue et personnes assignées l'année précédente faisant encore partie du programme). En 2022, ce chiffre se montait à 183. 39 % de ces personnes (36 % en 2022) n'ont pas commencé le programme parce qu'elles avaient trouvé un emploi (6 %) ou produit un certificat médical (16 %), parce qu'elles ne se sont pas présentées (75 %) ou pour d'autres raisons (3 %). 58 % étaient de nationalité suisse et 76 % étaient des hommes (90 % en 2022).

En 2023, 123 personnes ont intégré un placement à l'essai et 92 ont quitté le programme. Parmi ces dernières, 12 personnes (13 %) ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail. 39 personnes (42 %) ont terminé le programme avec une solution de raccordement (p. ex. POIAS). 34 personnes (37 %) l'ont abandonné (certificat médical, résiliation avec effet immédiat, perte de contact). Pour 18 personnes (53 %), il s'agissait d'une coupure de contact de la part de la participante ou du participant ou d'une résiliation avec effet immédiat, ce qui a donné lieu à une suspension des prestations d'aide sociale chez 17 personnes.

La partie du rapport consacrée aux PE ayant été remaniée en 2023, il n'est pas pertinent de comparer les résultats de l'année sous revue avec ceux de 2022.

1.2 Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels

1.2.1 Examen des critères d'aptitude

En 2023, les centres d'évaluation ont procédé à l'évaluation initiale obligatoire de 2471 personnes (2318 en 2022). Étant donné que les placements directs et les PE peuvent être mis en place sans évaluation initiale, le nombre d'évaluations initiales ne correspond pas nécessairement au nombre des personnes assignées dans le cadre des POIAS. Sur l'ensemble des personnes ayant fait l'objet d'une évaluation initiale avec résultat (93 %), 91 % ont intégré une offre des POIAS, 1 % ont été mis sur liste d'attente et 8 % n'ont pas participé à une offre².

Quant à l'évaluation approfondie, 1237 personnes (1404 en 2022) en ont fait l'objet. 331 personnes (285 en 2022) ont été affectées au placement, dont 103 participaient en même temps à un programme IP, PIP ou IS, où elles ont été recensées.

Les 228 personnes qui ne fréquentaient aucun de ces programmes sont considérées comme pouvant être placées facilement. 42 % d'entre elles (53% en 2022) sont de nationalité suisse. Sur 252 personnes, 194 (87 en 2022) ont pu être replacées à leur sortie. Parmi ces dernières, 150 (51 en 2022) ont trouvé un emploi fixe (postes à durée déterminée de plus de deux ans inclus), 33 (29 en 2022) un poste à durée déterminée et 11 (7 en 2022) une place d'apprentissage ou de formation. En 2023, le taux de placement (77 %) a donc une fois de plus largement dépassé l'objectif de 18 % fixé par la DSSI.

² Le calcul ayant été adapté, les données ne peuvent pas être comparées avec celles de 2022.
POIAS : résultats et évaluation 2023

1.2.2 Suivi

Après l'obtention d'un poste sur le marché primaire du travail, les personnes ayant participé aux programmes ainsi que leurs employeurs peuvent bénéficier d'un soutien sous forme de suivi. Au total, 497 personnes (228 en 2022) ont eu recours à cette prestation et parmi les personnes ayant quitté un programme, 350 ont conservé leur emploi. L'objectif de 70 % (pourcentage de postes conservés) fixé par la DSSI a donc été dépassé avec 83 % (84 % en 2022).

1.2.3 Modules individuels

Les bénéficiaires de l'aide sociale ne participant pas aux programmes peuvent suivre un des modules de qualification et de formation individuels liés aux programmes IP et PIP des partenaires POIAS. En 2023, les personnes ne participant pas aux programmes ont effectué au total 11 790 heures dans des modules individuels (11 421 en 2022), ce qui représente une moyenne de 6,5 heures par personne (pour un total de 1740), soit 2 heures de formation en moins par personne par rapport à l'exercice précédent (8,5 heures en 2022).

22 % de ces personnes ont trouvé un emploi sur le marché primaire du travail directement au terme de l'un de ces modules individuels, un pourcentage de nouveau en deçà du taux de 30 % fixé par la DSSI.

2. Emplois journaliers

Les emplois journaliers sont une offre souple, d'accès facile, qui permet des engagements à l'heure pour les personnes bénéficiant de l'aide sociale. Ils sont proposés et coordonnés par les services de placement ETCETERA de l'OSEO Berne sur cinq sites³. En 2023, 39 782 heures de travail (40 283 en 2022) ont été effectuées dans le cadre des emplois journaliers. La fréquentation s'est élevée à 95 % à Berne (110 % en 2022), près de 108 % à Langnau (94 % en 2022) et entre 61 % et 73 % pour les trois autres sites (Bienne, Langenthal et Thoune). Tous sites confondus, elle a représenté 84 % (85 % en 2022). Près de 88 % des mandats ont été réalisés pour des particuliers (90 % en 2022).

Au total, 198 personnes ont participé au programme (soit le même nombre qu'en 2022), dont 35 % de personnes suisses. Près de 52 % constituaient de nouvelles inscriptions (soit 102 personnes).

3. Collaboration

Aucun changement notable par rapport aux années précédentes n'est à constater en ce qui concerne la collaboration. Tous les partenaires stratégiques entretiennent de bons contacts avec les autorités communales et les services sociaux, certains travaillant étroitement avec eux. Des rencontres ont lieu périodiquement entre les partenaires et les services sociaux. Quant aux coaches des institutions, ils collaborent avec les travailleuses sociales et travailleurs sociaux sur les cas qui les occupent. De plus, les partenaires et les autorités organisent des séances d'introduction pour assistantes sociales et assistants sociaux, des visites de programmes et des échanges réguliers.

4. Résumé

Les données recensées dans le domaine des POIAS indiquent une situation majoritairement stable en 2023. Pour les partenaires stratégiques, la difficulté a à nouveau résidé en 2023 dans l'utilisation des

³ Berne, Bienne, Langenthal, Langnau et Thoune
POIAS : résultats et évaluation 2023

capacités, en raison, d'une part, de la stagnation du nombre d'assignments et, d'autre part, de possibilités de placement favorables d'un point de vue conjoncturel.

Sur un total de 960 places annuelles planifiées, 733 (PE non compris) ont effectivement pu être attribuées. Cela représente un taux d'utilisation des capacités de 76 % (82 % en 2022). À noter toutefois que les partenaires stratégiques adaptent la planification en continu, raison pour laquelle il convient de considérer ce taux en se référant à la planification de mi-2022. En 2023, 3137 personnes au total (PE non compris, contre 3434 en 2022) ont participé aux programmes collectifs et individuels. 6173 personnes (5565 en 2022) ont recouru à une prestation du domaine Examen des critères d'aptitude, placement, suivi et modules individuels. Les programmes collectifs et individuels ont proposé 733 places annuelles (équivalents plein temps), dont 44 % en IS (47 % en 2022), 41 % en PIP (38 % en 2022) et 15 % en IP (15 % également en 2022).

Les partenaires stratégiques ont constaté que les personnes assignées disposent souvent de peu de ressources et que le travail d'insertion est donc d'autant plus intense et complexe. Il n'y a toutefois aucun recul à signaler dans la réalisation des objectifs, ce qui s'explique notamment par le faible taux de chômage et la forte demande de main-d'œuvre. Les objectifs d'effet du placement (taux de placement) ont été dépassés en IP avec 71 % (valeur cible de 25 %) et en PIP avec 32 % (30 % en 2021, valeur cible de 18 %). Cela n'a cependant pas été le cas pour les offres de l'IS, qui affichent 47 % et se situent donc en dessous de la valeur cible de 60 % pour les sorties dues à l'achèvement régulier du programme. En 2022, cet objectif n'a pas non plus été réalisé (52 %).

Près de 35 % des sorties des programmes collectifs et individuels (IP, PIP, IS) ainsi que du placement proprement dit sont liées à un placement réussi (774 personnes). En 2023, ce taux était supérieur de 5 points de pourcentage à celui de l'année précédente. Toutes offres confondues, modules individuels inclus, 696 personnes ont pu obtenir un poste à durée indéterminée, 202 un poste à durée déterminée et 89 un apprentissage ou une autre place de formation.

En 2023, 200 personnes se sont vu assigner un placement à l'essai, dont 121 y ont effectivement participé. 45 personnes (49 %) ont quitté le programme de manière ordinaire après trois mois. 14 personnes en sont sorties d'un commun accord avant le terme de trois mois, dont 7 ont trouvé un emploi. 34 personnes ont interrompu leur placement, dont 32 % pour cause de comportement inadmissible.